

Rencontre	14 ^e RDV des OBV
Date	24 octobre 2013
Endroit	Hôtel le Montagnais, Ville Saguenay, Salle Réserve Centre
Administrateurs présents	Daniel Desgagné, président Jean-Paul Raïche, 1 ^{er} vice-président Sébastien Duchesne, 2 ^e vice-président Caroline Brodeur, secrétaire-trésorière Aline Gagnon, administratrice Denise Cloutier, administratrice Marc Fafard, administrateur Sylvain Michon, administrateur Ambroise Lycke, administrateur
Personnes ressources	Marie-Claude Leclerc, directrice générale Antoine Verville, directeur général adjoint Marie-Hélène Gendron, chargée de projets Opération Bleu Vert Caroline Gagné, chargée des communications Catherine Ferland-Blanchet, chargée de projets et des services Youness Elhariri, stagiaire en environnement Vanessa Paradis, agente de projets Opération Bleu Vert Guillaume Bourget, chargé de projets PDE

Présentation de Carl Dufour, MTQ : La protection de l'eau au Ministère des Transports du Québec

- Q. Concernant l'entretien du tiers inférieur: après combien d'années doit-on y revenir ?
R. Variable en fonction du volume d'eau du fossé; des fois il est nécessaire de refaire l'entretien après 5 ans, parfois après 10 ans. En fait, dès que 50% de la fosse est remplie, il faut la vider.
- Q. Existe-t-il une liste d'entrepreneurs «recommandables»?
R. Non, mais le MTQ aimerait donner une formation et certifier les intervenants en chantier et cette certification pourrait être obligatoire.
- Q. Il faudrait faciliter l'accès à l'information, aux guides que vous produisez, etc., notamment pour les petites municipalités, les chefs opérateurs, etc.
R. Contactez-nous. Les guides sont aussi accessibles sur le site des Publications du Qc.
- Q. Existe-t-il des outils pour la gestion des routes non pavées ?

R. Non, je ne crois pas.

Commentaire: Pour les petites municipalités, il existe celui de la municipalité de Brome-Missisquoi pour les routes non pavées.

Q. Quel arrimage a été fait avec le MDDEFP concernant les cibles à atteindre ?

R. L'ensemble de la formation a été développé avec le MDDEFP et le MRN. Il existe aussi des tables de normalisation sur lesquelles le MDDEFP siège. Également, sachez que toute personne (citoyen ou OBV) peut proposer des recommandations à la table de normalisation et celles-ci seront analysées.

Q. Il existe un besoin de formation terrain, surtout au niveau des petits entrepreneurs. Est-ce que les OBV ne pourraient pas être partenaires du MTQ pour aider à diffuser l'information et avoir, puis donner la formation ?

R. Oui, tout à fait.

Q. La gestion des sels de voirie, tel que traité, est-ce que ça concerne juste les dépôts à neige ou bien les routes aussi ?

R. Ça concerne encore plus que ça; l'ensemble des domaines d'activités liées aux sels de voirie sont traités (entreposage, etc.)

Présentation de Nathalie Arpin, MDDEFP : Plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert 2013.

Q. Il y a un an, il y a eu des cas d'algues rouges en hiver. Est-ce que plusieurs cas ont été recensés et les traitez-vous de façon séparée ?

R. Il y en a eu un au Lac Vert, à Hébertville, notamment. Il y en a beaucoup dans la région. Le phénomène est connu. Plusieurs cas dans les Laurentides et en Mauricie. Elles sont en effet plus visibles l'hiver. Il n'existe pas de protocole en particulier, mais si un cas est signalé pour la première fois, nous nous déplaçons.

Q. La liste des lacs récurrents a été envoyée à notre OBV suivant notre demande, mais il serait intéressant de la rendre disponible en ligne.

R. Elle l'est. Voir lien dans la présentation.

Q. Mais l'information n'est pas classée par OBV.

R. Ce sera à venir, oui. Également, dans la liste seront intégrés les lacs signalés. Mais pas avant décembre.

Q. Serait-il possible de mettre à profit l'expérience des OBV pour l'échantillonnage ?

R. On y pense, bien sûr, mais on sait qu'il faudrait du financement pour ce faire et nous n'en avons pas ...

Q. Pour les lacs où la problématique est connue, mais qui sont non visités, n'y a-t-il pas de risque pour la détection de cyanotoxines ?

R. Quand les gens sont inquiets, il leur est demandé de nous amener un pot et l'on analyse les toxines. Le risque existe aussi pour les lacs non signalés ...

- Q. Les bases de données avec l'historique des analyses sont-elles accessibles aux OBV ?
(Pour inclure au PDE, par exemple)
- R. Non, elles ne le sont pas, mais nous travaillons sur un rapport quinquennal qui contiendra les données traitées dans les dernières années par région administrative et qui inclura plus d'information que ce qui est contenu dans les info-mémos.

Commentaire: Il serait intéressant que l'on puisse envoyer une photo géoréférencée d'un lac touché comme preuve d'un signalement et que ce soit accepté.

- Q. Nous avons signalé un cas de cyanobactéries sur un lac non récurrent et on a procédé à l'échantillonnage. On nous a dit que quelqu'un se rendrait sur le terrain pour aller vérifier, puis finalement personne n'est allé. Nous avons conservé et offert d'envoyer l'échantillon, mais on nous a répondu qu'il ne serait pas analysé ...
- R. Il y aurait en effet dû y avoir une visite, c'est curieux.

- Q. Que faut-il faire quand ça nous arrive ?
- R. Il est possible que l'on manque de ressources (2 techniciens seulement pour un territoire) parce qu'elles sont déjà sur le terrain, mais ils auraient à tout le moins dû prendre votre pot.

- Q. Pour un lac récurrent, allez-vous y retourner si vous avez des appels chaque année ?
- R. Un plan d'eau signalé n'est pas considéré comme un plan d'eau visité et donc on y retournera.

- Q. Pourquoi ne pas former les OBV pour l'échantillonnage ?
- R. On ne dit pas que vous n'êtes pas capable de le faire, nous savons en fait que vous êtes capables et vous seriez un partenaire de choix, mais nous n'avons pas les moyens de vous payer.
- Q. Mais le coût serait peut-être inférieur que si vous avez à vous déplacer ...

- Q. Dans le cadre de l'Opération Bleu Vert, le financement est lié à la liste des lacs touchés; que seront les répercussions sur notre financement ?
- R. Cette année, le financement a été basé sur la moyenne des lacs touchés depuis 2008. Il est envisagé de ne pas mettre à jour le financement en fonction des lacs touchés et ainsi fixer le montant octroyé aux OBV pour les prochaines années.

Présentation de Lise Boudreau, Sébastien Martin et Philippe Grégoire, MDDEFP : Les projets de restauration des lacs eutrophes: état de la situation.

- Q. Concernant les îlots flottants, est-ce que ce n'est pas une méthode mieux adaptée à des lacs de petites dimensions ? Pour un lac plus grand, que pensez-vous des méthodes employant des poissons cyanophages, par exemple ? Travaillez-vous sur des projets de manipulation de chaîne trophique ?
- R. En effet, les îlots flottants sont plus efficaces sur les étangs. Mais le ministère ne fait pas de recherche ou développement de nouvelles méthodes. Nous n'avons malheureusement ni les ressources, ni l'expertise. L'objectif de notre travail est d'aider les gens en recherche de solutions. Il n'existe pas beaucoup d'exemples de biomanipulation et il s'agit de méthodes risquées qui exigent beaucoup de connaissances. Également, c'est sûr que pour s'attaquer à un problème sur un grand lac, il faut beaucoup de moyens.

Q. Faut-il retirer les îlots flottants chaque année en hiver ?

R. Oui et les plantes doivent être retirées pour retirer le phosphore.

Q. Est-ce que la caractérisation des sédiments du fond est une étape pour trouver des solutions ?

R. Oui. En effet, pour certains lacs, la charge interne peut être plus importante; elle peut aussi cependant être immobilisée; les connaissances des dynamiques de la colonne d'eau sont aussi importantes.

Q. Nous avons de la pression de villégiateurs qui veulent une recette miracle. Êtes-vous ouverts à d'autres projets pilotes?

R. Non, malheureusement, il s'agissait de projets avec un financement ponctuel.

Commentaire: Est-ce que finalement on doit s'attendre à des conclusions similaires pour chaque méthode et que finalement on ne serait pas mieux de travailler sur le bassin versant et investir sur la mise en oeuvre du PDE ?